

Réseau des référents handicap : un an d'existence et 260 membres !



Le réseau des référents handicap des structures de formation normandes a été lancé en mars 2021 lors d'un webinaire qui avait réuni 138 participants. Initié par l'Etat (DREETS Normandie), la Région Normandie, l'Agefiph et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), son animation est portée par le Carif-Oref de Normandie. Ce réseau, composé aujourd'hui de 260 membres, a pour volonté d'accompagner organismes de formation, centres de formation d'apprentis (CFA) et instituts de formation sanitaire et sociale, dans l'accueil des personnes handicapées en favorisant leur inclusion et accessibilité, tout en répondant aux exigences du référentiel national Qualiopi. Eclairage sur le rôle et les missions d'un référent handicap dans cet article, qui propose également un premier bilan de l'animation de ce réseau depuis son lancement.

LE RÉFÉRENT, FACILITATEUR POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le référent handicap participe activement à l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur parcours de formation et contribue à l'évolution des pratiques envers ces personnes au sein de la structure qui l'emploie. Précisément, ses missions sont les suivantes :

- Mobiliser les ressources appropriées aux besoins en s'appuyant en interne sur la direction, l'administration, l'équipe pédagogique, et en externe sur le conseiller en évolution professionnelle (CEP), la [Ressource Handicap Formation \(RHF\)](#), les spécialistes du handicap...



- Faciliter les relations entre le CEP, la personne handicapée, l'équipe pédagogique et administrative, les autres apprenants et les entreprises privées ou les employeurs publics
- Favoriser les conditions d'intégration et d'adaptation aux parcours de formation, en lien avec l'équipe pédagogique
- Communiquer sur les synergies mises en œuvre permettant la réussite du parcours de formation, évaluer les difficultés et échecs rencontrés
- Transmettre ses connaissances sur le champ du handicap aux professionnels de sa structure
- Promouvoir des actions régionales en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap.

Parallèlement à ces missions, la structure de formation qui a désigné un référent, doit répondre à certains engagements, comme :

- Accueillir le public en situation de handicap sans discrimination et dans une optique de droit à la compensation
- Reconnaître la fonction de référent handicap en interne
- Intégrer la dimension handicap à tous les projets portés par la structure.

Afin d'apporter un éclairage concret sur le rôle et les missions d'un référent handicap, Clotilde Deffontaines, animatrice du réseau, a rencontré Gaëlle Ragot et Diana Llorente. Elles évoquent notamment les premières actions menées depuis leur prise de fonction.



Gaëlle Ragot est référente handicap et référente de parcours au sein de l'organisme de formation Aden Formations à Caen. Elle occupe son poste de référente handicap sur 20 % de son temps.



Diana Llorente est chargée de projets rattachée au pôle Professionnalisation du Carif-Oref de Normandie. Elle est référente handicap sur le site de Rouen de la structure qui propose des actions de formation à travers son programme de professionnalisation.

Comment êtes-vous devenue référente handicap ? Ce rôle vous a-t-il été proposé ou avez-vous été volontaire ?

Gaëlle Ragot (GR) : La direction m'a proposé de devenir référente handicap quand l'organisme est devenu CFA. J'ai volontiers accepté car j'avais déjà travaillé dans les domaines du handicap et dans l'accompagnement. La direction a pensé à juste titre que cette fonction m'intéresserait ayant déjà certaines connaissances et expériences. J'ai notamment travaillé avec des partenaires qui œuvrent dans le champ du handicap et j'ai siégé à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Diana Llorente (DL) : Je me suis positionnée sur la base du volontariat pour cette mission de référente handicap l'été dernier.

Etes-vous plusieurs référents handicap dans votre centre de formation ou votre organisme ?

GR : Aden Formations est implanté sur plusieurs départements, il y a donc trois référents handicap : un référent pour l'Orne et la Sarthe, une référente en Seine-Maritime et moi-même dans le Calvados. Je suis également chargée de centraliser les informations et de coordonner l'action des référents handicap d'Aden, j'apporte parfois un appui aux autres référents.

DL : Nous sommes deux référentes handicap au sein du Carif-Oref de Normandie : ma collègue Malyka Déméautis sur le site de Caen et moi-même sur le site de Rouen.

En tant que référente handicap, quelles sont vos principales missions au quotidien ?

GR : Mes principales missions consistent à recevoir les apprenants ayant un problème de santé ou un handicap afin de répondre à leurs besoins d'aménagements pendant leur formation ou pour les épreuves d'examen. Je fais le lien avec les partenaires extérieurs si besoin, avec les équipes pédagogiques, les services techniques et la direction en interne.

DL : Le rôle d'une référente handicap est de faciliter les conditions d'accès aux formations de notre programme de professionnalisation en proposant des adaptations pédagogiques et/ou des aménagements spécifiques aux personnes en situation de handicap.

Je suis là avant tout pour écouter et accompagner ceux qui le souhaitent dans la recherche de relais ou de solutions leur permettant de suivre leur cursus dans de bonnes conditions afin d'atteindre leur objectif, à savoir l'obtention du titre ou du diplôme visé.



Combien d'heures y passez-vous en moyenne pendant la semaine ?

GR : C'est difficile de quantifier le temps que je consacre à cette fonction. Cela dépend des périodes, mais je dirais que la journée par semaine qui m'est octroyée pour occuper ma mission de référente handicap est pour l'instant suffisante.

DL : Nous avons instauré une permanence téléphonique tous les mercredis de 10 h à 12 h au 02 32 18 16 01. Je réalise également une veille sur ce sujet. J'y consacre environ une heure par semaine.

Avez-vous reçu beaucoup de stagiaires en situation de handicap dans votre centre de formation ?

GR : J'ai dû accompagner une trentaine d'apprenants depuis un peu plus d'un an, sachant que parfois, un seul entretien peut suffire à répondre à la demande, quand celle-ci concerne un besoin d'aménagement d'épreuve uniquement. Je reste à la disposition des apprenants, c'est eux qui me sollicitent s'ils le souhaitent. Ils savent que je suis là pour eux, j'essaie de passer sur chaque groupe dès la rentrée pour me présenter. Les prescripteurs et partenaires savent qu'il y a un référent handicap à Aden, ils me sollicitent donc parfois en amont de la formation pour qu'on puisse mettre en place les aménagements le plus tôt possible.

DL : Nous avons déjà reçu des stagiaires en situation de handicap pour lesquels nous avons mis en place des solutions de compensation. Il est important de rappeler aux stagiaires qu'il est toujours préférable de nous informer d'une demande de besoins particuliers dès l'inscription à la formation pour pouvoir y répondre au mieux.

Avez-vous réussi à accompagner et/ou guider les stagiaires afin qu'ils puissent suivre la formation ?

GR : Oui, pour certains apprenants il a été nécessaire d'impliquer les prescripteurs et l'équipe pédagogique afin de mettre en place des aménagements liés au rythme de la formation ou aux modalités pédagogiques, par exemple. Et sans ces aménagements, ces apprenants n'auraient pas pu suivre la formation alors qu'ils avaient le niveau requis et que le projet était construit et validé.

DL : Oui, avec des sessions à distance au lieu du présentiel par exemple ou encore pour des stagiaires sourds ou malentendants, nous avons acheté des masques inclusifs. Et si besoin, ma collègue Malyka pratique la langue des signes française.

Qu'avez-vous mis en place concrètement pour mener à bien votre mission ?

GR : Je travaille actuellement avec la référente de parcours du dispositif Formation adaptée de L'Adapt pour deux apprenants en formation de secrétariat (secrétaire comptable et secrétaire médico-sociale). Nous avons mis en place un calendrier spécifique pour l'un, avec l'accord de la Région qui finance sa formation, et proposé des cours à distance pour quelques matières pour l'autre. Nous organisons des temps de rencontre entre l'apprenant, le référent de parcours apprenant d'Aden, la référente de L'Adapt et moi-même pour faire le point régulièrement et pouvoir revoir les modalités d'aménagements si besoin.
(suite page suivante)

DL : Malyka et moi-même avons suivi l'action de formation socle pour les référents handicap. Nous avons créé une fiche « référent handicap » pour nous faire connaître au sein de notre structure et nous l'envoyons aux stagiaires qui sont en situation de handicap. Sur le site du programme de professionnalisation et sur les formulaires d'inscription aux formations, nos coordonnées sont rappelées. Je fais partie, avec ma collègue, de la communauté numérique du réseau des référents handicap des structures de formation (voir plus loin). Nous échangeons régulièrement entre référents handicap pour mettre en place des actions de sensibilisation auprès de nos collègues dans nos structures.

(suite de l'entretien)

GR : J'ai organisé la sensibilisation de l'équipe pédagogique pour un apprenant en formation pré qualifiante informatique et numérique avec le psychiatre et l'éducateur de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) de ce jeune. Des points réguliers sont prévus entre le référent de parcours apprenant et l'éducateur.

J'ai demandé l'achat de tables réglables pour un apprenant en fauteuil électrique en formation gestionnaire de paie qui ne pouvait pas s'installer en salle informatique, les tables étant trop basses. Deux salles informatiques au rez-de-chaussée sont maintenant équipées de tables réglables en hauteur et réservées aux personnes en fauteuil.

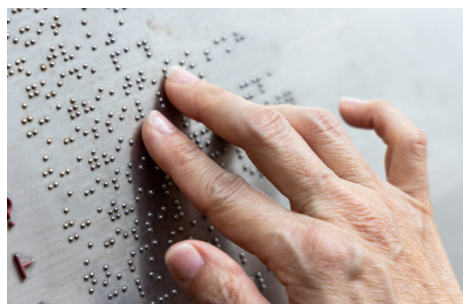
Pascale Lobréau, chargée de mission Ressource Handicap Formation d'ALFEPH est intervenue pour m'aider à instruire un dossier majoration coût-contrat auprès d'un Opco afin d'obtenir le financement de matériel ergonomique pour une apprentie en BTS Assistant de manager.

UNE COMMUNAUTÉ NUMÉRIQUE POUR INFORMER, OUTILLER, FACILITER LES ÉCHANGES

Une communauté numérique des référents handicap a été mise en place en s'appuyant sur l'outil « Investir dans les compétences en Normandie », espace collaboratif numérique d'information et de mise en relation des professionnels de l'emploi et de la formation en région.

Cette plateforme d'échanges et de partages, qui s'inscrit dans le cadre du déploiement du plan d'investissement dans les compétences (Pic), du pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric) en Normandie et de la création de la plateforme nationale « La Place », rassemble plusieurs communautés dont celle des référents handicap, qui peuvent ainsi partager expériences, projets et actions sur le champ du handicap.

Plus précisément, grâce à cet espace, les référents handicap et les partenaires associés disposent d'actualités, des webinaires en replay organisés à leur attention, d'informations sur les dispositifs et outils, de ressources documentaires, de sites de référence, d'un calendrier avec les événements, et d'une possibilité d'échanges de pratiques via un forum de discussion.



L'année dernière, 260 personnes ont intégré la communauté numérique des référents handicap, un des espaces les plus animés sur la plateforme « Investir dans les compétences en Normandie », avec de nombreuses visites, pages consultées et contenus créés.

ACTION SOCLE ET WEBINAIRES POUR PROFESSIONNALISER LES RÉFÉRENTS

Pour appréhender l'insertion des personnes en situation de handicap, le Carif-Oref de Normandie a mis en place dans l'axe 5 de son programme de professionnalisation « Prise en compte du handicap », une action de formation, qui s'adresse aux référents.

Les objectifs sont les suivants :

- Acquérir un premier niveau de culture sur le handicap
- S'approprier l'approche et le positionnement face aux handicaps
- Comprendre les attendus et le rôle du référent handicap
- Assurer un rôle facilitateur pour mobiliser les ressources appropriées à l'accompagnement.

En 2022, six sessions ont été programmées, alternativement sur Caen et Rouen. Elles se déroulent en deux temps : deux journées en présentiel, puis trois mois plus tard, une demi-journée de retour d'expérience à distance. Chacune rassemble environ une dizaine de participants.

Les référents peuvent évidemment s'inscrire à toutes les autres actions de l'axe 5, par exemple l'action 5.5 portant sur les aménagements et adaptations pédagogiques pour des personnes en situation de handicap ou encore l'action 5.6 qui permet de sensibiliser les professionnels au handicap moteur et aux maladies chroniques invalidantes et/ou évolutives.

Des webinaires sont également proposés aux référents handicap. Six ont été organisés en 2021, sur des sujets variés (formation accompagnée, accessibilité, rôle du FIPHFP, coût contrat majoré...). Ils ont rassemblé environ 382 personnes. En 2022, de nouveaux webinaires thématiques (référentiel Qualiopi, handicaps sensoriels visuels et auditifs...) seront organisés afin de poursuivre la professionnalisation du référent.

Des sessions « découverte » de la plateforme numérique ainsi que des moments d'échanges entre les membres sur différents sujets sont aussi prévus cette année.

Clotilde Deffontaines (Carif-Oref de Normandie)
Valérie Leroy (Carif-Oref de Normandie)



Contact :

Clotilde Deffontaines
Animatrice réseau des référents handicap
Pôle Professionnalisation et Animation
cdeffontaines@cariforefnormandie.fr
reseau-referents-handicap@cariforefnormandie.fr